

tique de classement des bois en Alsace (voir tout spécialement les travaux du centre O.N.F. de Saverne)

- la nécessité de s'adapter aux caractéristiques des bois et utilisateurs locaux.

La norme de classement étant à ce jour une nouveauté dans la région, il est impératif de proposer les directives les plus simples possibles, afin d'en faciliter l'introduction. Par ailleurs les forêts considérées sont essentiellement jeunes, avec des petits bois de qualité inférieure, souvent branchus, avec des courbures et des décroissances importantes. Le souci d'efficacité nous a conduit à simplifier (uniformisation des diamètres entre essences, augmentation des diamètres de noeuds admissibles...), tout en veillant à respecter l'esprit des normes existantes et en cours d'élaboration.

La ressource n'est pas la disponibilité, en raison :

- de l'existence de classes d'âge trop jeunes pour être exploitées,
- de problèmes de desserte et d'accèsibilité de certaines forêts,
- du rapport entre coûts d'exploitation et valeur des produits bord de route.

Pour créer un marché de bois façonnés bord de route, il convient donc de connaître avec une précision suffisante la ressource, venti-

lée selon les catégories de produits définies par les normes. Il faut ensuite prendre en compte les équipements routiers existants et à créer et établir une programmation pluriannuelle et intercommunale de travaux d'infrastructure (les recettes liées à une sylviculture plus intensive devant assurer globalement la part communale de financement). Il faut enfin connaître les rendements unitaires et les coûts de revient des différents types de chantier d'exploitation forestière, pour définir les clauses et négocier les prix.

### 2.- Moyens à définir : et ce n'est pas la moindre tâche

#### \* administratifs :

- comptabilité publique
- codes : forestier
- des communes
- des marchés publics
- contrats type :
- de vente bord de route
- d'exploitation forestière
- contenus de la coopération inter-communale

#### \* humains et matériels :

- statuts et rémunérations
- salariés
- tâcherons
- entrepreneurs
- origine et motivation des travailleurs
- aides à l'installation
- formation

\* financiers : mais le problème est plus facile à résoudre une fois le reste du travail réalisé.

## Conclusion :

A travers cette expérience l'Office national des forêts, gestionnaire des forêts communales constituant l'assiette de l'activité du Syndicat fait l'apprentissage du rôle de technicien du développement local en forêt méditerranéenne de production.

Lui et le Syndicat des communes forestières de la Haute Vallée de l'Aude réussiront-ils à atteindre leurs objectifs ?

Parions que oui s'ils ne laissent pas le temps émousser leur volonté car les difficultés sont grandes, on a pu le constater. Pourtant le temps est indispensable quand il s'agit, comme ici, de faire changer les habitudes et les mentalités. Réponse aux 10ème, 15ème ou 20ème FORUM ! L'ambition est de créer un modèle reproductible : il était donc normal que dès sa gestation il soit présenté au public de professionnels réuni pour FORESTERRANEE'90 !.. Nous remercions les organisateurs de nous avoir permis de le faire.

**A.-Y.B., G.B.**

# COSYLVIA

## Société coopérative des sylviculteurs de l'Aude

*par M. RIPPOLES \**

Cette coopérative a été créée le 18 mars 1980 pour continuer et augmenter l'action commerciale commencée par l'Association forestière de l'Aude.

Son action a porté dans les premières années sur le reboisement et sa maîtrise. Cette action continue comme par le passé.

\* Directeur de la Cosylva - Chambre d'Agriculture de l'Aude  
70, rue Aimé Ramon  
11001 Carcassonne

En 1983, une action de mobilisation des bois a commencé sur deux secteurs de la Montagne Noire. Cette mobilisation a surtout eu pour effet de faire faire les premières éclaircies à leur âge, mais aussi de mettre en place une structure d'exploitation avec la Coopérative agricole et forestière de l'Aude (C.A.F.A.) comme partenaire.

Cette structure régit donc les équipes de bûcherons ainsi que les artisans débardeurs.

Actuellement, la mobilisation

des bois se poursuit avec une augmentation dans les feuillus.

La structure d'exploitation a permis surtout de fixer des bûcherons en leur fournissant du travail toute l'année, mais surtout de rendre les premières éclaircies positives pour les propriétaires.

Actuellement, une formation de ces équipes se poursuit pour le tri des bois afin de mieux rentabiliser les coupes de petits bois. Cette action, dans l'avenir, s'étendra au bois feuillu.

En chiffre la coopérative représente :

En 1980 la coopérative avait 34 adhérents

Fin 1989 elle en comptait 224

Régulièrement, depuis 10 ans, l'on plante 100 ha

Les dégagements représentent 200 ha

La vente de bois est passée de 11 000 à 63 000 m<sup>3</sup>

Les 2 graphiques ci-contre représentent l'évolution de la coopérative en 10 ans.

Cette augmentation d'activité a permis la création de 3 postes de techniciens et d'une secrétaire.

La structure d'exploitation a pu assurer :

5 400 journées de bûcheronnage (27 bûcherons)

780 journées de débardage (4 tracteurs)

1 200 journées de transport (6 camions)

L'action commerciale a privilégié les industries locales (St Gaudens, St Girons, Tarascon), ainsi que les scieries locales de l'Aude, du Tarn et de l'Ariège.

Actuellement, un effort est porté sur l'exportation (16 % du volume) avec une augmentation dans le futur.

Toutefois, une action est faite auprès des scieries locales pour les approvisionner par contrat dans certaines catégories de bois.

La coopérative pense arriver à 100 000 m<sup>3</sup> de bois annuellement avec une mise bord de route de 80 000 à 90 000 m<sup>3</sup>.

Dans ces volumes, la proportion de bois d'œuvre augmenterait fortement dans les prochaines années. Ceci nous oblige, dès maintenant, à nous préoccuper de la formation de main-d'œuvre et de nouveaux débouchés.

Cette augmentation de production créerait à nouveau 12 postes de bûcherons et un débardeur, ainsi qu'un poste de technicien.

millions de F

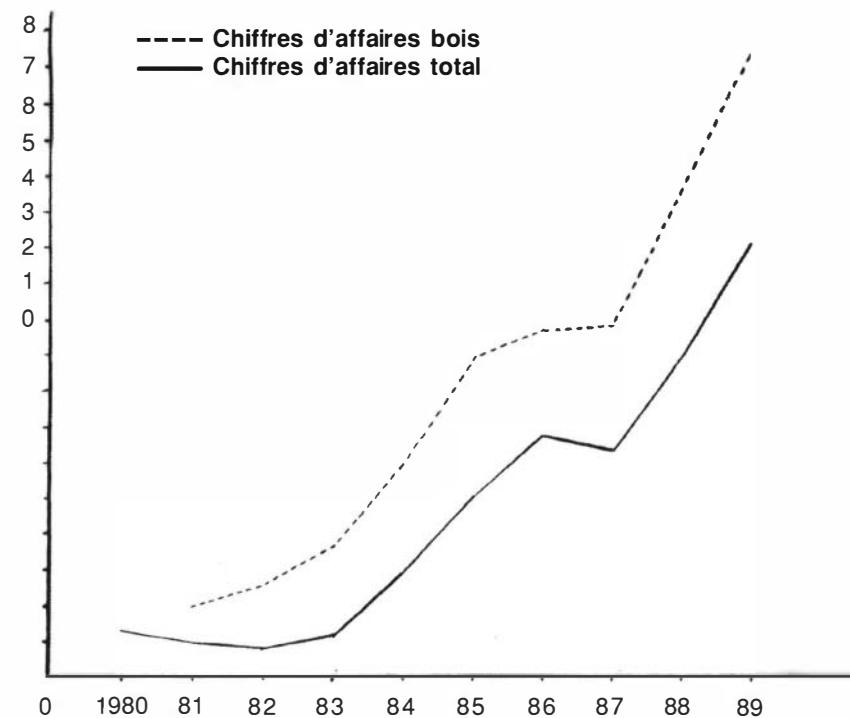


Fig. 1 : Evolution du chiffre d'affaire de la COSYLVIA

m<sup>3</sup>

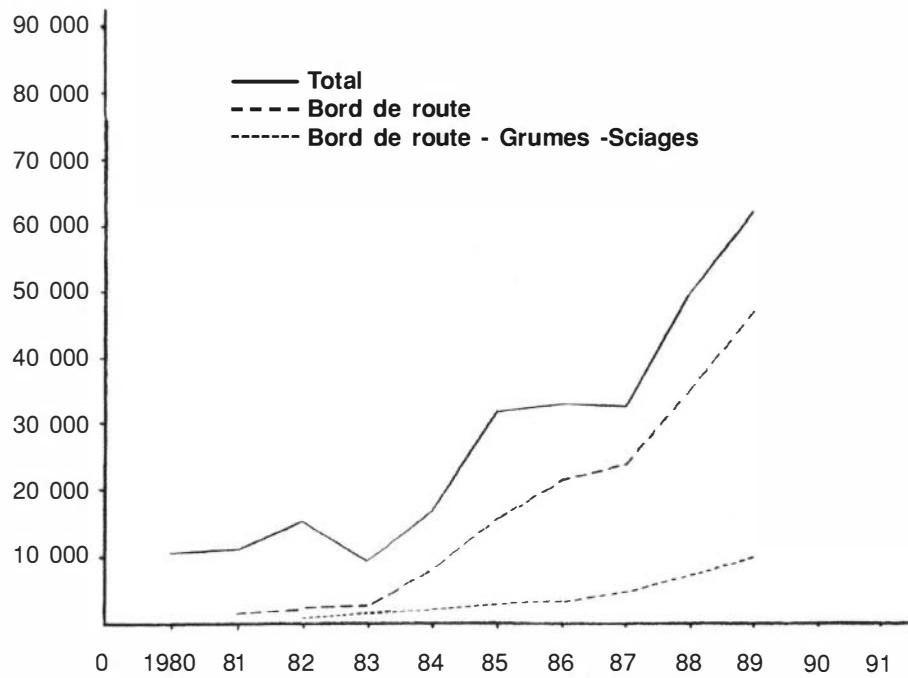


Fig. 2 : Evolution des ventes de bois.

M.R.